



LIVRET 5 FICHES DE CONCLUSION

Fiche 5.1 Le rôle de la concertation et de la démocratie participative

De quoi s'agit-il ?



appropriation sociale d'un espace public planté pour la pause déjeuner à New-York

Les espaces verts publics créent des opportunités d'interaction entre des personnes issues de milieux sociaux et ethniques variés. Ces interactions sont autant de moyens de participer localement à la vie de la communauté et de développer un sentiment d'acceptation, d'attachement.

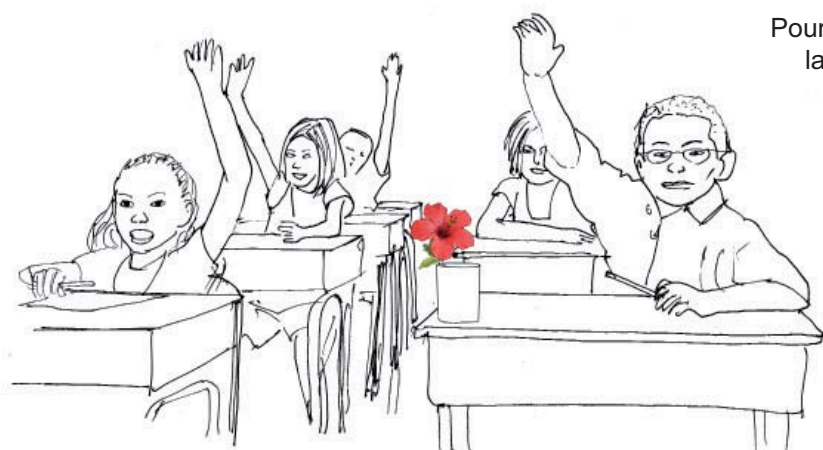
L'attachement communautaire est déterminant pour l'implication des populations dans les choix de développement, dans le dialogue et la concertation avec les gestionnaires.

Pourquoi le faire ?

Les relations entre les Guadeloupéens et le végétal reposent essentiellement sur la consommation et la protection. Le modèle du « jardin bo kaz » encore bien ancré dans les mentalités. Même si les conditions de vie dans les zones urbaines ne sont pas propices à recréer ce cadre de vie, les citoyens continuent à planter des Arbres à pain, des Avocatiers et autres bananiers derrière les murs, au pied des immeubles voire dans certains espaces verts de la ville. Le rapport au végétal est donc encore riche au niveau individuel mais paradoxalement il est presque inexistant d'un point de vue collectif. Les espaces verts collectifs sont souvent peu fréquentés, rarement respectés voire détériorés.



le végétal dans les faubourgs de Pointe-à-Pitre



Pour une grande part de la population urbaine, la végétation des espaces publics ne fait pas encore partie du patrimoine de la ville. Une fois sorti de l'espace individuel, le végétal n'a plus la même valeur : le végétal a toujours été une appropriation individuelle qui ne débordait pas des limites imposées par le jardin créole (ou jardin de case). Il n'y a donc jamais eu de rapport entre le végétal et la communauté qui soit inscrit dans les mentalités collectives de la société guadeloupéenne, d'où la difficulté d'appropriation de l'espace collectif par l'individu.



Comment le faire ?

Aujourd'hui les modes d'appréhension de l'espace urbain évoluent et la végétation de l'espace public n'est plus seulement perçue comme un décor mais comme la fabrication de lieux de vie. Tous les acteurs doivent participer à cette fabrication, les habitants, les services de la ville et tous les intervenants qui concourent au bon fonctionnement de ces lieux et à l'insertion sociale et économique des habitants. Il s'agit surtout de favoriser l'appropriation par les habitants de leur cadre de vie, en les faisant participer à la revitalisation de leur quartier. Les plantations constituent un formidable levier pour favoriser le dialogue, assurer un usage des lieux et induire une bonne gestion dans le temps. La Nature en Ville peut ainsi donner un nouvel élan à la citoyenneté.



un des nombreux «Community Garden» de Manhattan (New-York)



Parc de la High Line, à New-York, réalisé sur l'emprise d'anciennes voies ferrées désaffectées en concertation avec les habitants

Pour en savoir plus...

- ▶ Article 8 de la Charte Européenne de l'Arbre d'Agrément (1995) : « *L'information du public doit être soutenue par un constant souci d'éducation aussi bien de l'enfant à l'école que de l'adulte et de la famille en tous lieux. Cette sensibilisation doit permettre aux citoyens de découvrir les arbres et de s'impliquer dans la préservation de ce patrimoine.* »
- ▶ JOYAU M. : *le Végétal dans la ville de Pointe à Pitre*, mémoire de l'École Nationale Supérieure d'Horticulture de Versailles - CAUE Guadeloupe, 1993



patrimoine arboré de Saint-François



➤ Quels exemples ?

- ▶ Lors de 1^{ère} Rénovation Urbaine de Pointe-à-Pitre, les habitants « décasés » et relogés dans les grands ensembles collectifs ont planté des arbres fruitiers sur les espaces publics à l'arrière des nouveaux bâtiments. Les nombreux Cocotiers, Manguiers, Arbres à pain et Avocats aux abords du cimetière de Pointe-à-Pitre, en arrière des barres de Bergevin, en sont les traces.
- ▶ A Saint-Sauveur, un talus bordant la RN 1 a longtemps été fleuri et entretenu par les habitants des maisons situées en vis-à-vis, de l'autre côté de la route, faisant de cette section un point de repère fort sur le tracé de la RN 1, souvent photographié par les visiteurs pour sa luxuriance et sa diversité florale. Cette initiative a hélas pris fin depuis quelques années.



Pointe-à-Pitre et sa végétation



fruitiers sur l'espace public près du cimetière de Pointe-à-Pitre



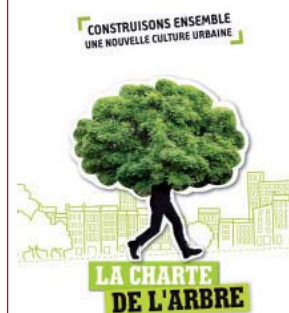
fleurissement des pieds d'arbres à Paris

- ▶ La Ville de Nantes a mis en place des actions d'animation avec les habitants des quartiers sur le thème « jardinez le pied de vos arbres ». Il s'agit d'une campagne de promotion et d'ateliers pratiques pour planter les espaces en pied d'arbre directement par la population. Les initiatives privées allant dans ce sens sont également encouragées (particuliers, écoles, etc.). Des animations sont organisées pour faire connaître les plantes de la ville et notamment celles qui sont en pied d'arbre par le biais d'une sensibilisation à la botanique pour le grand public (programme « Herborisez en bas de chez vous ! »).
- ▶ La Ville de Paris mène une expérience assez similaire à celle de la ville de Nantes, en accompagnant techniquement et financièrement les associations qui voudraient participer à la plantation des pieds d'arbres.

Fiche 5.1



- ▶ À Rennes, les premières opérations de participation des citoyens dans le fleurissement de la ville ont été initiées en 1999 et la ville enregistre en 2013 plus d'un kilomètre linéaire cumulé de plantations gérées par les riverains.
- ▶ La Ville de Nantes développe un programme de plantation d'un « arbre d'avenir » dans chaque quartier, arbre destiné à devenir remarquable et identitaire du quartier, choisi en concertation avec les habitants et planté par les élèves des écoles du quartier.
- ▶ La Ville de Nantes, le Grand Lyon et plusieurs grandes villes ont édité des brochures sur le thème de l'arbre en ville pour faire connaître les rôles de l'arbre en ville, expliquer les contraintes auxquelles il est confronté, pour inciter au respect du patrimoine arboré, créer un sentiment d'appropriation par la population et mieux faire accepter les interventions de gestion (taille, abattage, renouvellement, etc.).
- ▶ Le Grand Lyon organise une « Fête de l'arbre » annuelle : animations festives et ludiques en complément des actions de sensibilisation sur l'arbre dans la ville. A cette occasion, la ville distribue quelques plants et godets issus des serres municipales dans différents quartiers de Lyon, l'action de plantation et d'échanges de plantes s'accompagnant alors d'installations artistiques, de théâtre de rue et de fanfare.



Charte de l'arbre en ville du Grand Lyon, document de base pour la communication auprès des partenaires et du grand public

Références

Lien avec les engagements du Plan Restaurer et valoriser la nature en ville :

- ▶ Engagement 12 : *connaître la perception de la nature par les habitants* (p.27)
- ▶ Engagement 13 : *développer les démarches d'information et de sensibilisation sur la nature en ville* (p.27)
- ▶ Engagement 16 : *favoriser la participation des citoyens aux projets urbains en lien avec la nature* (p.29)

Incitation à la concertation :

- ▶ Société Française d'Arboriculture (1995). *Charte européenne de l'arbre d'agrément* (1 p.)
- ▶ Le Gourriec, S. (2012). *L'arbre en ville : le paysagiste concepteur face aux contraintes du projet urbain* (p. 34-36)
- ▶ Plante & Cité : Larramendy, S. (2014). *Conception écologique d'un espace public paysager* (p.14-15)

Réseau d'acteurs :

- ▶ Le Gourriec, S. (2012). *L'arbre en ville : le paysagiste concepteur face aux contraintes du projet urbain* (p. 26-27) (acteurs d'un projet paysager)
- ▶ Kervadec, T. (2012). *Mettre en œuvre la Trame verte et bleue en milieu urbain*. Les Notes Etd (p. 11-15) (www.projetdeterritoire.com)

Connaître les attentes des uns et des autres pour promouvoir la nature en ville :

- ▶ David, A. (2011). *La multifonctionnalité des trames verte et bleue en zones urbaines et périurbaines. Synthèse bibliographique*. IAU Ile de France (p. 56-58)
- ▶ Alterre Bourgogne (2010). « *La nature, une représentation de l'Homme* » dans *La nature urbaine, ressources pour une ville durable*, article paru dans *Repères* n°54, juin 2010 (p. 6) (visions différentes selon acteurs)
- ▶ Val'Hor (2014). *Levers d'actions pour promouvoir le végétal dans la société, article paru dans En quête de vert*, n° 65 (4 p.)

Connaître les freins pour pouvoir en débattre + exemple d'un réseau d'acteurs :

- ▶ Asconit Consultants & Parcourir les territoires (2012). *Nature en ville en Rhône-Alpes – définition illustrée et retour sur des expériences intéressantes*. DEAL Rhône-Alpes (p. 29-36, 48, 55-58)